

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE189

présenté par
M. Charles de Courson

ARTICLE 3

À l'alinéa 4, après le mot :

« indemnisation »,

insérer les mots :

« versée par l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de précision.